



Formulaire de demande de raccordement d'une installation de consommation TARIF BLEU PLUS (36kVA < Puissance ≤ 180kVA)

Identification: EDF-FOR-RAC-TBPLUS

Version: 1.0

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
1.0	01/10/2015	Création	Néant

Résumé :

Ce document constitue le formulaire à utiliser pour demander le raccordement d'un immeuble à l'aide d'un comptage TARIF BLEU PLUS (Puissance au-delà de 36 kVA mais inférieure ou égale à 180 kVA). Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement listés ci-après. Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande. Le dimensionnement des ouvrages électriques sera déterminé sur la base des éléments déclarés par le demandeur. La proposition de raccordement (devis) qui découlera des informations communiquées deviendrait caduque si le descriptif du projet évoluait. Ce formulaire est disponible sur le site <http://guadeloupe.edf.com>.

A : DOCUMENTS CONSTITUTIFS D'UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT

Les documents suivants sont indispensables à l'instruction de votre dossier :

- **Le présent document complété et signé par vos soins.**
- **Si votre projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme, joindre une copie de l'A.U. ; le cas échéant le certificat de permis tacite (cas d'un permis) ou de non-opposition (cas d'une déclaration préalable).**
- **Un plan de situation (échelle 1/25000^{ème} ou 1/10000^{ème}) avec la localisation du projet et l'identification des limites de la parcelle concernée.**
- **Un plan de masse de l'opération (échelle 1/200^{ème} ou 1/500^{ème}) avec :**
 - **L'emplacement souhaité du coupe-circuit individuel (CCPI) placé dans un coffret accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé.**
 - **La localisation souhaitée du panneau de contrôle-commande de votre branchement à puissance surveillée (comprenant le dispositif de comptage) situé dans une armoire extérieure de préférence maçonnée ou dans le bâtiment.**
 - **Le tracé reliant ces deux équipements, dans le cas où ils ne se situent pas au même endroit.**

B : INTERVENANTS DU PROJET

B1 : Demandeur du raccordement

C'est le bénéficiaire du raccordement. Il est le destinataire de la proposition de raccordement, sauf s'il a mandaté un tiers.

Raison sociale ou Nom-Prénom :

N° de SIRET (si entreprise) :

N° et nom de voie :

Code postal :Commune :

Téléphone :Mobile :

Mél :

Interlocuteur (nom, prénom) :

Typologie Client :

Collectivité Entreprise Etat Particulier Professionnel

Adresse d'envoi de la proposition si différente de l'adresse ci-dessus :

N° et nom de voie :

Code postal :Commune :

B2 : Tiers habilité

Il s'agit d'un autre professionnel (installateur, promoteur, bureau d'étude...) ou d'un particulier.

Le demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers ?

Oui

Non

Si non, le demandeur sera destinataire du devis et de la facture.

Si oui, merci de renseigner les éléments suivants :

Le tiers dispose d'une autorisation (elle permet au tiers d'exprimer la demande de raccordement auprès d'EDF, de prendre connaissance des informations relatives au raccordement objet de cette autorisation). **Le devis et la facture seront envoyés au demandeur.**

Le tiers dispose d'un mandat (il permet d'habiliter un tiers pour agir au nom et pour le compte du demandeur. Dans ce cas, l'interlocuteur d'EDF est le mandataire). Dans le cadre de ce mandat, pour la construction décrite dans ce formulaire, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de :

signer en son nom et pour son compte la proposition de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :

mandant **(Devis envoyé au Mandataire).**

mandataire **(Devis envoyé au Mandataire).**

procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement.
(Facture envoyée au Mandataire).

Une copie du mandat ou de l'autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement.

Personne / Société habilitée :

Le cas échéant, représentée par M. ou Mme.....
dûment habilité(e) à cet effet.

N° et nom de voie :

Code postal :Commune :

Téléphone :Mobile :

Mél :

Interlocuteur (nom, prénom) :

B3 : Interlocuteur technique

C'est l'électricien ou un représentant du bureau d'étude chargé de l'installation électrique de l'opération.

Installateur-électricien

Raison sociale :

N° et nom de voie :

Code postal : Commune :

Interlocuteur (nom, prénom) :

Téléphone : Mobile :

Mél :

Bureau d'étude

Raison sociale :

N° et nom de voie :

Code postal : Commune :

Interlocuteur (nom, prénom) :

Téléphone : Mobile :

Mél :

C : IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU PROJET

Dénomination du site :

N° de SIRET :

N° et nom de voie :

Code postal : Commune :

Le projet nécessite-t-il une autorisation d'urbanisme ?

Non

Oui Transmettre une copie de l'autorisation d'urbanisme.

Existe-t-il d'autres points de livraison sur le site ?

Non

Oui

L'installation est-elle située sur une ZAC ?

Non

Oui

D : CALENDRIER DU PROJET

Date souhaitée de la mise en exploitation du raccordement :

Date envisagée de la mise en service de vos installations :

E : DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

E1 : Puissance de raccordement

La puissance de raccordement se déduit de l'intensité maximale que l'utilisateur souhaite soutirer au réseau public de distribution. C'est un des paramètres déterminants qui permet à EDF de mener les études techniques nécessaires au raccordement. Si, à l'avenir, les besoins de puissance dépassent cette puissance de raccordement, les éventuels travaux d'adaptation du réseau desservant l'installation seront à la charge de l'utilisateur.

Indiquez une valeur comprise entre 37 et 180 kVA :

Puissance de raccordement demandée (en kVA) :

E2 : Éléments de votre raccordement

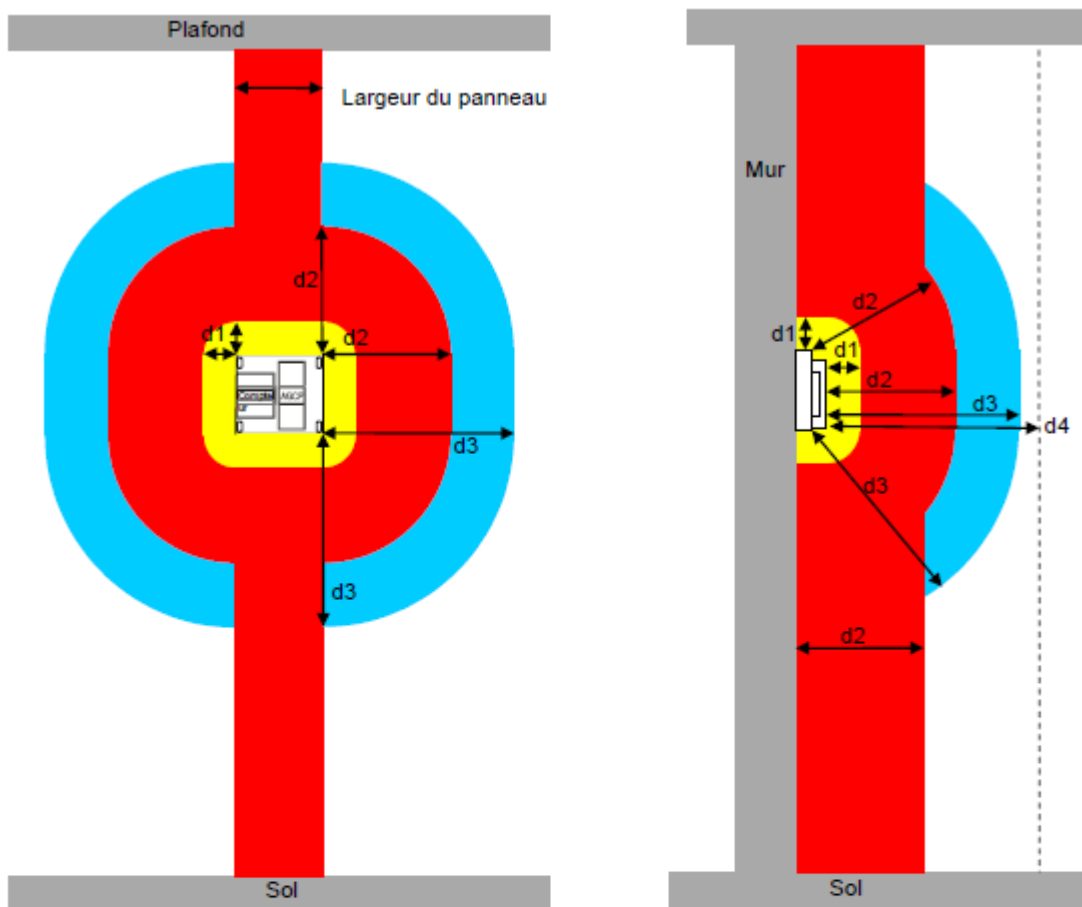
Votre raccordement comprend deux ensembles principaux qu'il est important pour nous de localiser précisément :

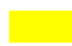
- Le coupe-circuit principal individuel (CCPI) placé dans un coffret fourni par EDF accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé.
- Le panneau de contrôle-commande de votre branchement à puissance surveillée où se trouve l'interrupteur-sectionneur à coupure visible et le compteur.


E3 : Importance de la localisation des éléments de votre raccordement


- *Dans tous les cas, le CCPI sera accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé.*
- *L'armoire sera de préférence maçonnée avec les dimensions intérieures et caractéristiques suivantes : Hauteur 210 cm, Profondeur 110 cm, Largeur 150 cm. La paroi du mur doit être constituée d'épaisseur fonction du matériau employé.*
 - *Moellons naturels : 30 cm.*
 - *Béton armé : 7 cm.*
 - *Béton banché : 15 cm.*
 - *Parpaing plein de 15 cm.*
 - *Parpaing creux de 20 cm. Avec enduit 1cm.*
 - *Parpaing cellulaire de 20 cm.*
 - *Brique pleine de 15 cm.*
 - *Brique creuse de 15 cm. Hourdée au mortier de ciment.*
 - *Cloison carreau de plâtre pur plein de 10 cm.*
- *L'armoire pourra être préfabriquée et fournie par le demandeur à condition de répondre aux spécifications ERDF DFI Ed1 et qu'elle puisse héberger le disjoncteur client. (Solution non préconisée).*

- Si vous choisissez de placer le panneau de contrôle-commande dans le bâtiment, par exemple dans un local technique, la paroi du mur devra répondre aux caractéristiques déjà énoncées. De plus, les distances ci-dessous devront être respectées :



 Emplacement interdit pour une installation gaz, une source de chaleur ou un point d'eau
d1 = 10 cm

 Emplacement interdit pour une source de chaleur ou un point d'eau
d2 = 40 cm

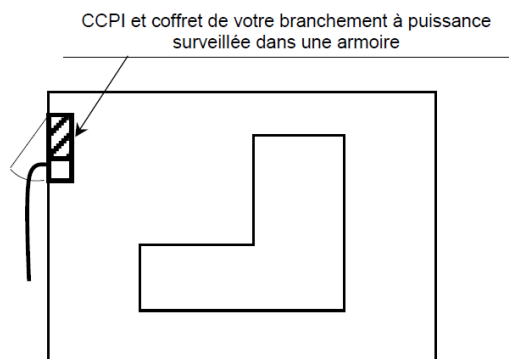
 Emplacement interdit pour un point d'eau
d3 = 60 cm

----- Espace à conserver libre pour intervention sur le tableau ou autre matériel
d4 = 70 cm

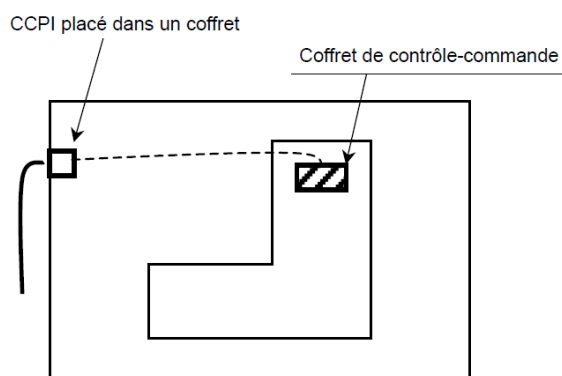
Point d'eau : l'orifice du dispositif d'évacuation d'une surpression d'un chauffe eau, ou d'un sur-presseur ou de tout autre équipement est à considérer comme un point d'eau (possible sortie d'eau). Par contre, une canalisation d'eau n'est pas considérée comme telle.

Cochez la configuration que vous envisagez dans le cadre de votre projet:

CCPI à côté de l'armoire Contrôle-commande :



CCPI & Contrôle-commande séparés :



E4 : Précisions sur les appareils électriques de votre installation

La liste suivante nous permettra d'identifier le type d'appareil que comporte votre installation. Certains de ces appareils présentant des caractéristiques particulières, il est important de les identifier pour apporter à votre projet la solution de raccordement la plus adaptée et ainsi garantir la qualité de votre alimentation électrique. Vos installations comportent :

- Oui Non Autoproduction
- Oui Non Appareils de radiologie
- Oui Non Machines à souder
- Oui Non Engins de levage (pont roulant)
- Oui Non Concasseur
- Oui Non Climatisation
- Oui Non Ascenseur ou monte-charge
- Oui Non Onduleur de puissance
- Oui Non Ordinateurs en nombre
- Oui Non Compresseur de fluides

Le cas échéant, merci de nous préciser également les éléments suivants :

Puissance des moteurs (en kVA) :

Puissance des processus de type traction électrique :

E5 : Mise à disposition d'un accès téléphonique pour le télérelevé

Pour le suivi de vos consommations vous allez disposer d'un compteur électronique qui peut être relevé à distance, et donc sans gêne pour vous. Ce dispositif requiert simplement que votre compteur soit connecté à votre système de communication téléphonique.

Plusieurs fois par an, notre système interrogera votre compteur à des horaires de moindre utilisation de votre ligne (en général, entre 0 h 00 et 6 h 00 du matin). Cet échange dure approximativement 3 minutes.

Tout appel sur la ligne concernée, entrant ou sortant, déconnecte notre système ; vous restez bien sûr prioritaire sur l'utilisation de votre ligne.

À l'approche de la mise en service de vos installations, vous recevrez un courrier de demande de confirmation de votre accord pour la mise en place de ce dispositif.

Nous vous remercions de nous indiquer d'ores et déjà si la mise en oeuvre de ce dispositif est envisageable :

Oui

Non

F : VALIDATION DES INFORMATIONS

EDF établira une proposition de raccordement à partir des éléments que vous avez indiqués dans ce formulaire.

Date :

Nom-Prénom du signataire :

Fonction :

Signature du demandeur ou du tiers habilité :

G : COMMENT NOUS RETOURNER VOS DOCUMENTS ?

- Par courrier :

EDF – AEC
ZA Morne Bernard
97122 Baie-Mahault

- Par Mél : edf-guadeloupe-entreprises-et-collectivites@edf.fr
- Dans l'un de nos accueils physiques: **Baie-Mahault (Morne-Bernard) ****, Pointe à Pitre (BERGEVIN), MILENIS-Abymes, Rivière-sens, Morne à l'eau, La Désirade, Grand-Bourg, Terre de Bas, Saint-Martin, Saint-Barthélemy.

** cette agence possède un accueil physique dédié au raccordement.